



U.G.T.G

UNION GENERALE DES TRAVAILLEURS DE GUADELOUPE

A l'attention du Président de la Chambre d'Agriculture de la Guadeloupe

Monsieur Eric NELSON

Objet : Grève générale

A tous les administrateurs et partenaires de la Chambre d'Agriculture de la Guadeloupe,

A l'appel du syndicat U.G.T.G., les salariés de la Chambre d'Agriculture de la Guadeloupe ont déclenché un mouvement de grève le 20 mars 2009, afin de demander l'application de l'Accord BINO aux salariés de l'institution, obtenir une meilleur lisibilité de la situation financière et organisationnelle de l'institution, ainsi que des précisions sur les orientations stratégiques de la compagnie consulaire.

Les seules motivations du personnel gréviste étant d'obtenir enfin des réponses claires quant à la situation de la Chambre d'agriculture, dans le souci de travailler durablement et en toute sérénité pour les agriculteurs Guadeloupéens.

Après 15 jours de grève et de négociations, et après avoir essuyer l'affront du délit de fuite du Président (congrès de la FNSEA en France), un protocole de fin de conflit a été signé entre ses représentants (1^{er} et 2nd Vice Président et 4^{ième} secrétaire-adjoint) et la délégation, actant les points suivants :

- L'application de l'Accord BINO, pour les 53 salariés de droit privé travaillant à la Chambre d'Agriculture,
- L'ouverture des négociations relatives à la revalorisation des salaires des 15 salariés de droit public avant le 7 mai 2009,
- L'organisation avant le 30 avril 2009 des élections professionnelles,
- Ainsi que de nombreux autres points.....

Depuis la reprise du travail, le 06 avril 2009, nous constatons une volonté affichée de la Direction générale et du Président de la Chambre d'Agriculture de ne pas respecter le protocole d'accord, s'illustrant de la manière suivante :

- Nous observons avec stupeur que la totalité des salariés d'un service change de statut de manière unilatérale, sans négociation préalable avec ses derniers qui ont été informés par courrier de cette modification de leur nouveau statut au sein de l'institution. Comme par miracle le nombre de salariés de droit public passe de 14 à 30, leur ôtant ainsi toute possibilité de bénéficier de l'application de l'Accord BINO.

C'est sans surprise que nous constatons que la majorité de ses salariés, étaient grévistes et auraient bénéficié des 200,00 € d'augmentation prévue dans le cadre de l'Accord BINO.

Rue Paul Lacavé – Assainissement – 97110 POINTE-A-PITRE

Tél. : 05 90 83 10 07 – Fax : 05 90 89 08 70

URL : [http:// : www.ugtg.org](http://www.ugtg.org) e-mail : ugtg@ugtg.org



U.G.T.G

UNION GENERALE DES TRAVAILLEURS DE GUADELOUPE

- Nous assistons à un véritable jeu de chaises musicales des délégués du personnels élus lors des dernières élections, dont le seul objectif est de ne pas réaliser les élections professionnels et d'ôter toute possibilité de représentativité du personnel de la Chambre d'Agriculture, au sein de la Commission Paritaire. Des Délégués du personnel élus dans certaines catégories, ayant changé de catégorie dans le cadre de l'application de l'accord de modernisation des Chambre d'Agriculture, se retrouvent soit éjecté ou représentant d'une catégorie où le salarié n'avait pas voté pour eux. Nous assistons donc à une succession de manigances orchestrées par le Direction Générale, avec bien entendu le soutien du SYMAG. Ayant pour unique objectif d'écarter les salariés des autres syndicats, qui osent s'interroger sur l'avenir de la Chambre d'Agriculture de trouver une représentation au sein de la Commission paritaire et d'accéder à un espace de discussion. **Où est donc passé le dialogue social au sein de l'institution ? Celui-ci est - t-il possible à la seule condition d'avoir le même type de fonctionnement que le Président de la Chambre d'Agriculture et son STAFF ?**
- Aucune date n'a été fixée pour l'ouverture des négociations relatives à la revalorisation des salaires des salariés de droit public.

Or aujourd'hui trois constats accablants ne peuvent être passés sous silence :

- la Direction Générale de la Chambre d'Agriculture est incompétente et dépassée par les évènements.
- Il existe une connivence malsaine entre cette dernière et un syndicat (SYMAG) complice de la stratégie du Président ; nous rappelons que ce même syndicat a laissé licencier 13 salariés (dont des délégués du personnel) sans lever le petit doigt.
- Un bureau de Chambre d'Agriculture impuissant, sans réactivité et ambitions pour l'agriculture guadeloupéenne.

Nous, salariés de la Chambre d'Agriculture, refusons, par délit de mutisme ou d'indifférence, de laisser notre outil de travail s'engouffrer jour après jour vers une mort annoncée certaine.

Nous refusons qu'un Président soucieux uniquement de profiter des divers avantages que lui procurent l'institution, qui ne propose pas de réel projet de développement pour l'agriculture Guadeloupéenne, à une période de construction du pays ; qui affiche le plus grand mépris envers ses salariés, œuvre pleinement pour la mort de la Chambre d'Agriculture.

Nous refusons de voir notre institution dirigée par des incompétents qui ont accédé à leur poste, sans formation, sans appel à candidature en interne, qui ne maîtrisent aucun dossier

Rue Paul Lacavé – Assainissement – 97110 POINTE-A-PITRE

Tél. : 05 90 83 10 07 – Fax : 05 90 89 08 70

URL : [http:// : www.ugtg.org](http://www.ugtg.org) e-mail : ugtg@ugtg.org



U.G.T.G

UNION GENERALE DES TRAVAILLEURS DE GUADELOUPE

agricole et qui ont été promus uniquement grâce à leurs facultés multiples à accepter tous les caprices de la Présidence.

Nous refusons le mutisme de la profession agricole qui en élisant ce Président à la tête de la Chambre d'Agriculture de la Guadeloupe, avaient mis en lui des espoirs de Développement Agricole pour la Guadeloupe.

Nous demandons, le respect et l'application intégrale et sans délai de l'accord de la Chambre d'Agriculture de la Guadeloupe relatif à l'application de l'accord régional interprofessionnel sur les salaires – Accord Jacques BINO – signé le 02 avril 2009 et du protocole d'accord de fin de conflit signé le 04 avril 2009.

En conclusion, l'UGTG déclare « l'état de crise » à la Chambre d'Agriculture de Guadeloupe et appelle l'ensemble de ses adhérents de la filière agricole à une mobilisation générale à partir du 18 mai 2009.

Dans l'intérêt de tous, nous appelons l'ensemble des partenaires du monde agricole à ramener le Président de cette institution à la raison et à l'action. Faute de quoi, la filière agricole sera touchée et complètement paralysée.

Pour le bénéfice de la compagnie consulaire ;

Pour le bénéfice de tous les salariés qui y travaillent ;

Pour le bénéfice des agriculteurs ;

Pour le bénéfice de notre territoire.

Pour l'U.G.T.G.

TESSIER R.

Contact : 06 90 39 25 72

Rue Paul Lacavé – Assainissement – 97110 POINTE-A-PITRE

Tél. : 05 90 83 10 07 – Fax : 05 90 89 08 70

URL : [http:// : www.ugtg.org](http://www.ugtg.org) e-mail : ugtg@ugtg.org



U.G.T.G

UNION GENERALE DES TRAVAILLEURS DE GUADELOUPE

Copies à :

- *Tous les administrateurs de la Chambre d'Agriculture de la Guadeloupe*
- *DAF*
- *DSV*
- *Conseil Général*
- *Conseil Régional*
- *IGUACANNE*
- *IGUAVIE*
- *ASSOFWI*
- *CARAÏBES MELONNIERS*
- *CIRAD*
- *SAFER*
- *CTCS*
- *CNASEA*
- *FAFSEA*
- *FNSEA*
- *FDSEA*
- *UPG*
- *MEDIAS*
- *APCA*
- *ODEADOM*
- *MINISTERE DE l'agriculture et de la Forêt*

Rue Paul Lacavé – Assainissement – 97110 POINTE-A-PITRE

Tél. : 05 90 83 10 07 – Fax : 05 90 89 08 70

URL : [http:// : www.ugtg.org](http://www.ugtg.org) e-mail : ugtg@ugtg.org